

Vie du Conseil Municipal

Tous les comptes rendus de réunion du Conseil Municipal sont consultables en Mairie et sur le site internet www.colpo.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2020

- Modification de la délibération fixant le Régime indemnitaire des agents
- Adhésion au groupement de commandes (communes ex Loch communauté) porté par la Mairie de Grand-Champ et signature d'une convention afin de mutualiser l'attribution des marchés de service « Entretien des abords de voiries »
- Le Conseil a nommé « résidence des Tilleuls » la résidence de logements locatifs rue de Kercaër qui va être réalisée par Vannes Golfe Habitat, en référence à la plantation de la double allée de tilleuls plantée lors de la création du bourg de Colpo
- Cession à M. LE BIHAN (Kerimard) d'une partie du chemin rural enclavé dans sa propriété
- Déclassement et désaffectation d'une partie de voirie relevant du domaine public communal et intégration au domaine privé en vue d'une cession
- Transfert de l'exercice du droit de préemption urbain à GMVA sur les zones d'activités économiques
- Signature d'une convention de gestion de services avec GMVA pour la compétence « Eaux pluviales urbaines »

COLPOSCÉNIES - THÉÂTRE



« JE PREFERE QU'ON
RESTE AMIS »

DIMANCHE 1^{er} MARS

15 H

Espace Camerata

Entrée : 6€

Gratuit -13 ans

Pièce de théâtre de Laurent Ruquier jouée par la troupe : Théâtre des Sables Blancs de Plouharnel

Thème : « Je préfère qu'on reste amis », c'est la phrase qu'il ne fallait pas prononcer. La réponse tout faite que Claudine ne voulait plus jamais entendre ; et surtout, pas de la bouche de Valentin, à qui ce soir-là, elle a enfin décidé de dévoiler son amour. Des rires, de l'humour, de la comédie...

Pas de doute, c'est une vraie comédie romantique...

Elections municipales : 15 Mars et 22 Mars

Pour voter, vous devez vous présenter au bureau de vote indiqué sur votre carte électorale muni des documents nécessaires. Les documents à présenter dépendent de la taille de la commune. A Colpo vous pouvez voter en présentant :

- soit votre [carte d'électeur](#) + une [pièce d'identité*](#),
soit une [pièce d'identité](#) seulement,

Si vous avez été oublié(e) ou radié(e) à tort de la liste électorale, vous pouvez saisir le tribunal d'instance jusqu'à l'heure de fermeture du bureau.

Procuration : Le vote par procuration permet à un électeur absent, de se faire représenter, le jour d'une élection par un électeur de son choix. La personne choisie pour voter est désignée librement. La démarche s'effectue au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires. La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Le mandataire doit être inscrit dans la même commune que son mandant et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France.

Inscription dans la même commune : Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant. **Attention !** Les bureaux de vote se trouvent à **l'Espace Camerata et sont ouverts de 8 h 00 à 18 h 00.**

- Réf : Arrêté INTA1827997A du 16 Novembre 2018

Mairie de COLPO ouverture du lundi au samedi matin (sauf le mardi après-midi)

9 h 00 – 12 h 00 & 14 h 00 – 17 h 00

Tel : 02 97 66 82 08 – Fax : 02 97 66 82 77 – Courriel : mairie@colpo.fr – Site internet : www.colpo.fr



SAMEDI 28 MARS

19 h – Espace Camerata

Repas & Soirée dansante

Repas Adulte : 13 €

Repas enfant (jusqu'à 12 ans) : 7 €

Uniquement sur **réservation réglée** jusqu'au **15 mars**

Réservation : 06-51-92-93-64 ou 06-41-93-05-64

MEDIATHEQUE DE COLPO

Dans le cadre de la Semaine de la Voix, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération propose de partager un voyage musical en famille dans les médiathèques. Autour des chansons et rythmes du Brésil, sans valise ni passeport, découvrez ses rythmes et chants ensoleillés. L'enfant devra être accompagné d'un parent.

SAMEDI 7 MARS à 11 H pour les 4-6 ans – Durée 1 h

Médiathèque - Gratuit

Inscription 02-97-66-33-46 ou mediatheque@colpo.fr

EXPOSITION «CHATS... ALORS »

De Vanessa Hié et Pierre Coran

DU 18 Mars au 11 Avril

Aux heures d'ouverture de la Médiathèque

Une vision toute contemporaine du chat qui vous est proposée. Qu'il s'appelle Bigoudi, Aramis, Hilary ou Ulysse, le chat fait ses facéties.

Vous découvrirez **un chat à la drôlerie poétique** : dessins de l'illustratrice et chant des mots de l'auteur.

FETE DU NUMERIQUE – NUMERIGOLFE

En partenariat avec GMVA, la médiathèque de Colpo organise une journée du numérique ainsi qu'une conférence débat : **Rendez-vous conso, achats sur internet**
Mercredi 1^{er} Avril : Animation livres en réalité augmentée – Aux heures d'ouverture de la médiathèque
Vendredi 3 Avril à 18h30 : UFC – QUE CHOISIR (inscription)
 Animation et conférence : **Gratuite**

- 01 Mars : Colposcénies - Théâtre
- 03 Mars : Belote – Club Elisa Baciocchi
- 07 Mars : Animation chants du Brésil – Médiathèque
- 08 Mars : Après-midi jeux – Comité de jumelage
- 17 Mars : Loto – Club Elisa Baciocchi
- 18 Mars au 11 Avril : Exposition « Chats alors » Vanessa Hié
- 19 Mars : Marche – Club Elisa Baciocchi
- 25 Mars : Loto – Club Elisa Baciocchi
- 27 Mars : Permanence assistante sociale en marie sur RDV uniquement (tél : 02-97-69-51-77)
- 28 Mars : Repas/soirée – Dañs Heol
- 1^{er} Avril : EFS – Collecte de sang – Espace Camerata
- 1^{er} Avril : Animation livres réalité augmentée Médiathèque
- 1^{er} Avril : Conférence – Rendez-vous conso – Médiathèque
- 3-4-5 Avril : Journées européennes des métiers d'art



ETAT CIVIL

Décès : Alphonsine LE HÉNANF, 18/02 – Jacques LHOMME, 20/02

CLUB ELISA

Le Club Elisa Baciocchi recommence **ses après-midis de « marche »**. Rendez-vous **Judi 19 Mars à 14h** devant l'entrée de la salle **Espace Camerata**. Il est encore temps de venir vous inscrire au club. **Des manifestations sympas vous sont proposées** : des repas, des sorties, de la belote, des boules, loto...
Prix de l'adhésion : 20 €.
Renseignements Francine Brosse : 02-97-66-85-52



COMITE DE JUMELAGE

Après-midi Jeux – « Mémé Karaté »

DIMANCHE 8 MARS de 14 h à 18 h

Entrée libre – Espace Camerata
 Jeux et loisirs créatifs « **Oika Oika** »

Avec la participation des animateurs Johann Pouret et Gaëlle Picaud

JOURNEES EUROPEENNES DES MÉTIERS D'ART

3-4-5 Avril – Kerjagu – Colpo

Portes ouvertes

Aux ateliers **d'Héloïse LEVIEUX** artisan tapissière décoratrice
 et **d'Antoine BOUREL** artisan feutrier

Horaires : Vendredi de 10h à 17h

Samedi de 11h à 19h – Dimanche de 11h à 19h

Thème 2020 : Matières à l'œuvre
 Sous le patronage des Ministères de l'Économie et de la Culture et de l'Institut National des Métiers d'Art

BRETAGNE LADIES TOUR : Appel aux bénévoles

Le mercredi 20 mai, Colpo sera ville arrivée de la 1^{ère} étape du Tour de Bretagne féminin. Le Bretagne Ladies Tour est une épreuve internationale en classe 2.1 regroupant les meilleures espoirs féminins mondiaux. **Le peloton arrivera sur Colpo vers 15 h** pour une boucle de 6 km parcourue 5 fois **avec une arrivée en haut de l'avenue Bot Porhel**. Pour sécuriser le circuit, **les organisateurs ont besoin de bénévoles aux barrières de sécurité** qui seront disposées tout au long de la boucle. **Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie.** Un registre sera mis à disposition dans le couloir. En vous inscrivant vous voudrez bien déposer une copie de votre permis de conduire.

ELAGAGE

Les haies plantées en bordure du domaine public doivent être périodiquement et correctement élaguées pour ne pas gêner les piétons et pour des raisons de sécurité routière. Il en est de même pour les arbres bordant les voies communales. La bonne application de ces recommandations réduit de facto les risques de coupures électriques, téléphoniques à l'occasion des forts coups de vent.
Pensez aux riverains

EFS COLLECTE DE SANG

La prochaine collecte de sang aura lieu à Colpo
Mercredi 1^{er} Avril de 15 h à 19 h
 Salle Espace Camerata